

Communiqué de presse

Bois-Colombes, le jeudi 11 février 2021

AVIVA FRANCE, PREMIER ASSUREUR A OBTENIR LE LABEL POSITIVE ASSURANCE POUR NEUF DE SES PRODUITS D'ASSURANCE DOMMAGES

- L'Institut de l'Economie Positive annonçait en septembre 2020, à l'occasion de la 9ème édition du LH Forum, le lancement du label « Positive Assurance »
- Avec 9 produits d'assurance Dommages labellisés, Aviva France devient le premier assureur à recevoir officiellement ce label.
- Cette récompense est obtenue pour les produits suivants : assurance habitation (MRH Unique), Prévoyance Senséo (Libéral, Médical, Agricole et Standard), multirisque professionnelle (AMRP) et agricole (Agriter), Digital Emprunteur et santé Pro (Solution Santé Pro).
- Ce label évalue la positivité des produits d'assurance Dommages, en fonction de deux grandes exigences : proposer des produits qui soient socialement responsables et écologiquement durables.
- Cette démarche répond aux attentes des consommateurs puisque près de 9 Français sur 10 (d'après une étude Odoxa-Aviva France de septembre 2020) estiment important qu'une entreprise s'engage dans une transition vers une économie positive.

AVIVA FRANCE : 1^{ER} ASSUREUR À S'ENGAGER DANS UNE DEMARCHE DE LABELLISATION DE SES PRODUITS D'ASSURANCE DOMMAGES

Aviva France est le premier assureur à s'engager dans la démarche auprès de l'IEP et à faire labelliser ses produits d'assurance Dommages, illustrant ainsi sa volonté de faire bouger les lignes. Ce sont **9 de ses produits d'assurance Dommages, essentiellement à destination des professionnels, qui viennent d'obtenir le label « Positive Assurance »** de l'Institut de l'Economie Positive.

« Jusqu'à aujourd'hui – et à la différence des produits d'épargne comme l'assurance vie - aucun label valorisant l'impact socialement responsable et environnemental n'existait pour les offres, services et solutions d'assurance Dommages. Avec ce label Positive Assurance de l'IEP que nous obtenons pour 9 de nos produits, nous souhaitons montrer à nos clients qu'il est possible d'opter pour un produit d'assurance dommages responsable. En choisissant ces produits, nos clients s'engagent dans une démarche responsable ; c'est notre rôle d'assureur que d'accentuer cette dynamique », précise **Christophe Bournit, Directeur général Aviva Assurances.**



Ce label s'inscrit dans les missions de l'Institut de l'Economie Positive qui sont celles de mesurer, grâce aux Indices de Positivité, le degré d'avancement et la marge de progression des pays, territoires et entreprises et de les accompagner vers une transition positive de l'économie. A l'instar des labels ISR, qui permettent aux épargnants de placer leur argent de manière éthique et responsable, ce label « Positive Assurance » doit permettre au consommateur de **choisir des produits éthiques et responsables**.



Il est calculé sur la base d'un référentiel comprenant 14 indicateurs, dont 3 relatifs à la prévention et au développement d'une culture du risque, 6 à l'accessibilité et à la lutte contre les discriminations et 5 à l'encouragement de comportements respectueux de l'environnement et solidaires. Avec cette labellisation, Aviva France met ainsi en exergue la conformité de ses produits avec les attendus exprimés par le référentiel et identifie les écarts et les leviers pour accroître leur positivité

LES FRANÇAIS SONT À LA RECHERCHE DE PRODUITS D'ASSURANCE POSITIFS

L'économie positive, véritable transformation à 360° vers une économie en faveur des générations futures socialement juste, écologiquement durable et démocratique séduit **près de 9 Français sur 10 (d'après une étude Odoxa-Aviva France), qui estiment important qu'une entreprise s'engage dans cette transition vers une économie positive**. Les Français tiendraient massivement compte (81 %) de ce label pour choisir des produits ou services.

Un consommateur sur deux serait même prêt à payer plus cher un produit ou service disposant d'un meilleur score de positivité. Illustration avec l'application très concrète d'un tel indice au monde de l'assurance : **6 Français sur 10 seraient prêts à opter pour une compagnie d'assurance (59 %) ou pour un produit d'assurance (58 %) s'il est labellisé « économie positive »**.



« Aviva souhaite faire émerger une société d'acteurs, qui construisent l'avenir de la planète. C'est la raison de notre engagement aux côtés de l'Institut de l'Economie Positive qui crée les conditions d'une société viable pour les générations futures. Au-delà de son aspect évaluatif, le label a également pour ambition d'orienter et de guider la conception des nouvelles offres, véritable instrument au service de l'innovation business. Nous souhaitons faire labelliser, dans l'année, d'autres produits, notamment d'assurance automobile et santé. Nous restons convaincus que l'assurance de demain sera résolument une assurance positive », explique **Elisabeth Aubineau, Directrice RSE & Mécénat Aviva France**.

AVIVA FRANCE : ASSUREUR SOLIDAIRE ET RESPONSABLE

Investi dans une solide stratégie RSE, Aviva France lançait déjà en mars 2019 **Aviva Vie Solutions Durables**, une démarche qui s'articule autour de trois grands combats que sont le climat, l'investissement socialement responsable et l'inclusion.

Aviva France a aussi créé **deux fonds d'investissement alliant performance & impact sociétal**, pour répondre aux aspirations croissantes de ses clients qui souhaitent donner du sens à leur épargne. L'assureur s'engage également dans la **baisse du potentiel de réchauffement climatique de son portefeuille d'investissement** et poursuit sa politique de désinvestissement vis-à-vis du charbon.

En septembre dernier, Aviva France, acteur majeur du marché français et assureur de référence des professionnels, annonçait par ailleurs le **lancement de la 5ème édition de La Fabrique Aviva**, son grand concours visant à accompagner et soutenir financièrement les entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire. Cette nouvelle édition optimisée dotera d'1 million d'euros 15 initiatives entrepreneuriales à fort impact social et/ou environnemental.

Contacts presse

Aviva France

Karim Mokrane – 06 73 77 90 69 - karim.mokrane@aviva.com

Caroline Chalindar - 01 76 62 73 05 - caroline.chalindar@aviva.com

Enderby

Damien Piganiol - 06 46 45 21 23 - dpi@enderby.agency

Marie Grillet - 06 45 42 91 00 - mgr@enderby.agency

Myriam Baghdadi – 07 50 63 47 61 - mba@enderby.agency

A propos d'Aviva France

Filiaire d'un des premiers assureurs vie et dommages en Europe et forte de 180 ans d'expérience en France, Aviva France propose une gamme complète de produits et services à près de 3 millions de clients, particuliers, artisans commerçants, professions libérales et petites et moyennes entreprises. L'assureur s'est engagé à rassembler ses activités d'assurance sous la marque Aviva pour s'appuyer sur une marque unique et forte. Aviva France propose ses produits à travers une approche multicanale qui s'articule autour de 4 directions commerciales dédiées au client : Proximité (1000 agents généraux, 1000 courtiers), Direct, Patrimoniale (dont la banque UFF) et Partenaires (dont le partenariat avec AFER).

En tant qu'entreprise responsable, le Groupe Aviva en France est très engagé dans le financement de l'économie réelle, l'accompagnement de notre société vers un mode de vie plus durable et à défendre une culture d'entreprise inclusive pour ses 4 300 collaborateurs.

Pour plus d'informations sur Aviva France, consultez <http://presse.aviva.fr> et suivez-nous sur @AvivaFrance.